PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON
COMMUNE

MODIFICATION N°4
Approbation 2024

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux









MÉTROPOLE
GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

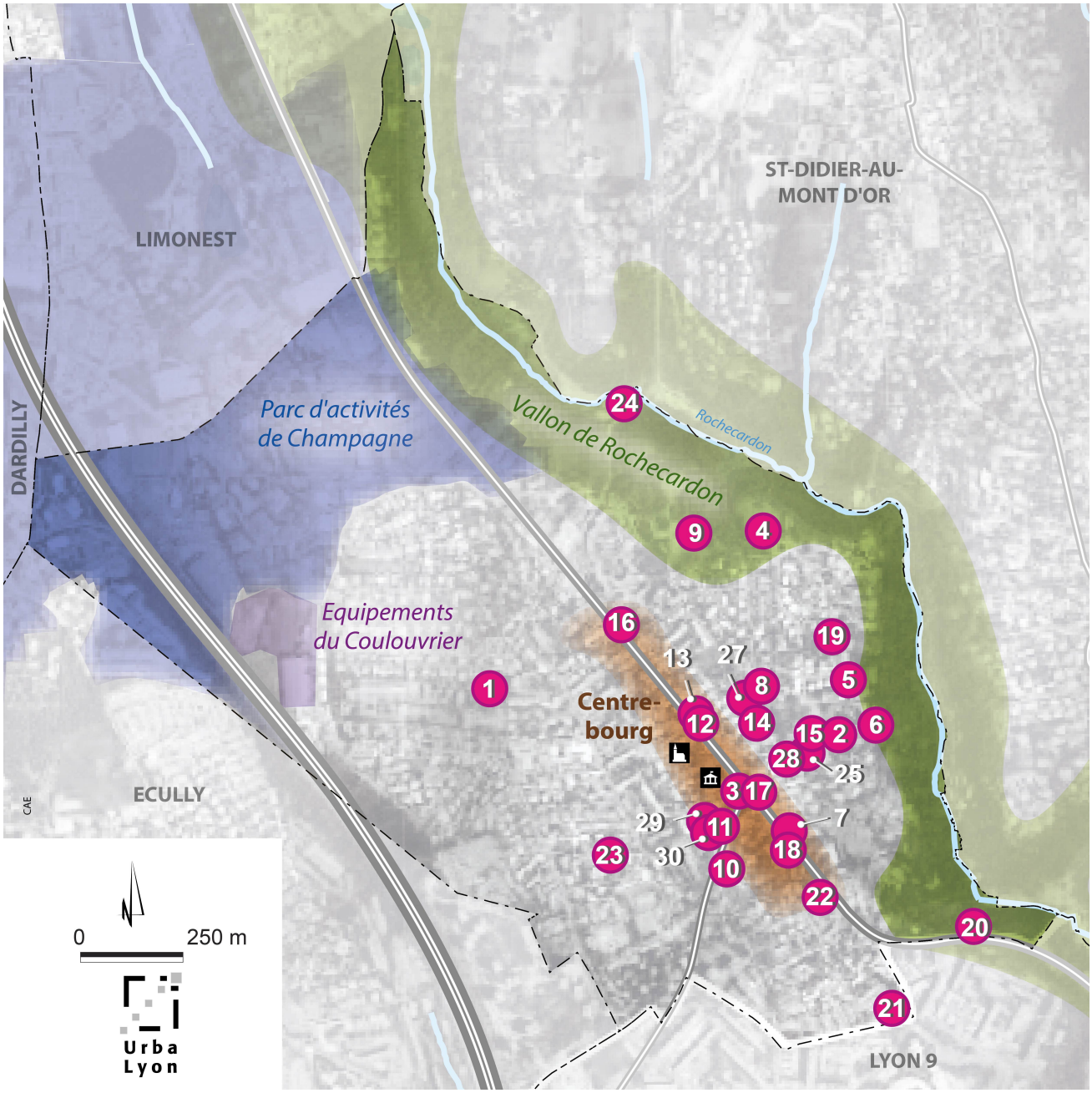
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, l*es formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales ;*
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement ;*
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles.*

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION

- Centralité
- Agricole
- Economique
- Naturelle
- Equipement
- 25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

- Lieu cultuel
- Mairie
- Fort et site militaire
- H Hopitaux
- U Université
- Lycée/Collège
- E Equipement
- Gare

1 Elément Bâti Patrimonial
18, avenue de Montlouis

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Propriété de Montlouis

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande-propriété dite propriété de Montlouis est implantée à l'ouest de l'avenue éponyme, sur un terrain qui s'étire en longueur vers l'ouest. Le parc est aujourd'hui loti par une résidence composée d'immeubles d'habitat collectif, organisés sous forme de barres.

- La propriété, probablement construite au XIXe siècle, se compose d'une maison de maître, implantée en retrait d'alignement, perpendiculairement à la voie et de dépendances implantées en front de rue, de façon perpendiculaire, en limite nord de la parcelle.

- La maison de maître se compose de deux volumes accolés :

< Une partie principale, de type maison des champs se dresse sur trois niveaux et trois travées verticales. Elle est surmontée d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles rouges. Un volume d'un niveau de moins est connecté sur la façade ouest. L'architecture est soignée et possède quelques détails remarquables : chainage d'angle, entablement, encadrement des baies, bandeau…

< Cette partie est flanquée au nord d'une tourelle, de forme hexagonale non régulière, couverte d'une toiture d'ardoises. Le volume est principalement ajouré au nord, percé d'une ouverture de type baie à meneau. Il possède un étage supplémentaire par rapport au volume principal. Des volumes annexes de moindre qualité sont également venus s'ajouter en façade nord.

- La maison se démarque dans le paysage urbain par son architecture et sa hauteur.

- Les dépendances se composent d'un long volume développé dans la longueur et marqué par deux ressauts de toiture. Un débord de toiture à festons en bois est soutenu par des colonnes en bois et assure la couverture d'une galerie.

- Au sud, la propriété est plantée d'arbres d'essences variées qui participent à sa qualité paysagère ainsi qu'à celle de l'espace public, en raison de leur forte perception dans le paysage de la rue.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison avec ses deux volumes et les dépendances au nord



2 Elément Bâti Patrimonial
16, rue Dellevaux

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Propriété Cambefort

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître construite au XIXe siècle appartient à un réseau de grandes propriétés qui se développent en partie est de la commune. La propriété d'origine s'étendait de la rue Louis Tourte à la rue professeur Pierre Marion jusqu'à la rue Dellevaux. L'origine de son nom ne nous est pas connue à ce jour.

- Elle se compose d'une maison de maître développée en retrait d'alignement en limite ouest de la parcelle et d'un parc boisé qui s'étend tout autour. Il a été loti sur toute la partie sud par des maisons individuelles.

- La maison de maitre se compose de deux corps de bâtiments principaux développés sur trois niveaux, connectés entre eux par une tour dans l'angle sud. Les deux volumes principaux sont coiffés d'une toiture mansardée et couverts d'ardoises, tandis que la tour possède une toiture pavillon couverte par le même matériau. L'architecture est soignée, composée de détails remarquables de modénature. La partie la plus à l'est est agrémentée de petits volumes (bow-window, perron, une tour engagée dans l'angle est…).

- Des dépendances accompagnent l'ensemble. Elles sont situées en recul d'alignement, perpendiculairement à la rue Dellevaux. Elles se composent d'un bâtiment en longueur avec six ressauts de toiture.

- La propriété est en partie circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, percé d'un portail remarquable composé de piles à bossage en pierre et de vantaux plein en ferronnerie ouvragée.

- Le parc paysager qui accompagne la maison de maître, présente des arbres de qualité, organisés en masses boisés, mais également des espaces de clairière. Un aménagement particulier est à signaler sur la partie est, avec un ancien bassin transformé en piscine.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison avec ses différents volumes, le mur d'enceinte et le portail.



3 Elément Bâti Patrimonial

Angle avenue de Lanessan - rue Juttet

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'inscrit dans un tissu ancien, composé de maisons de ville implantées en front de rue, de façon semi-continue.

- Situé en plein cœur du bourg, au carrefour de l'ancienne route d'Ecully (rue L. Juttet) et de la route principale de Lyon à Paris (ex RN6) ces bâtiments possèdent un caractère central.

- L'ensemble se compose d'une maison principale, développée sur la RD306, d'une longueur de deux travées verticales et trois niveaux. Elle se complète de volumes annexes, de moindre hauteur, implantés à l'arrière de la maison et présentent des façades quasi aveugles sur rue. La longue façade à l'est, percée d'un porche à linteau bois, était la façade qui bordait autrefois la rue étroite qui la longeait. Aujourd'hui la présence de la voie et le détournement du débouché de la rue Juttet ne traduisent plus cette organisation.

- Les bâtiments sont de facture modeste, d'origine rurale et se démarquent dans le paysage de la rue par leurs façades en pierre apparentes, non enduites.

- Le vide de l'espace public contribue à la mise en valeur de cet ensemble bâti qui constitue un marqueur dans le paysage urbain, un repère dans le centre du bourg.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti



4 Elément Bâti Patrimonial

Angle rue D. Vincent- rue du Mont Verdun

Références

Typologie: Grande propriété avec bâti principal ayant un rapport à la rue

Nom : La Chataigneraie

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété appartient à un réseau de grandes propriétés qui ceinturent le bourg de Champagne-au-Mont-d'Or en partie nord. Elle se compose d'une maison de maître construite vers la fin du XIX^{e}-début du XX^{e} siècle et d'un parc, en bordure du vallon de Rochecardon ce qui lui confère un cadre paysager de grande qualité. Elle est implantée en retrait d'alignement, parallèlement à la voie. Elle est entourée d'un parc paysager et bordée au sud par la voie.

- La maison se compose d'un volume principal, tourné sur le jardin et d'un volume secondaire greffé en façade sud, de moindre hauteur.

< Le bâtiment principal se développe sur quatre niveaux, dont un niveau de comble. Il se compose d'une aile principale développée dans la longueur, marquée en son centre par deux ressauts de toiture en façades nord et sud. Elle est flanquée aux extrémités de deux pavillons couverts de toiture à demi-croupe, en saillie et d'une hauteur supérieure. L'architecture est sobre mais soignée et présente quelques détails de modénature.

< Le volume secondaire est greffé à l'aile principale en façade sud. Il se développe sur uniquement deux niveaux et se prolonge à l'est par un autre volume légèrement surélevé, qui vient se connecter au mur d'enceinte au sud.

- La maison est précédée par une cour, en surplomb par rapport au niveau de la rue et bordé par un mur de terrasse donnant accès au parc au nord. La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail à double vantaux en bois à caissons, surmontés d'une imposte en ferronnerie portant l'inscription du nom de la propriété. Une autre plaque en pierre, placée au-dessus de la porte piétonne à l'ouest annonce le nom du domaine. Le portail est flanqué de deux pavillons à toiture terrasse avec balustrade.

- On peut noter la présence d'une dépendance en front de rue à l'ouest de l'entrée, intégrée au mur d'enceinte et implantée perpendiculairement à la voie. Il s'agit de l'ancienne maison de gardien. Elle se développe sur deux niveaux et possède un ressaut de toiture au niveau de la travée centrale ainsi qu'une corniche en bois.

- Le parc paysager, à l'anglaise, est peu perceptible depuis la rue et moins lisible aujourd'hui. Il se compose de masses boisées remarquables, notamment depuis l'espace public et d'espaces de clairières, notamment une grande pelouse sur la partie ouest, qui était longée par une allée de ceinture, invitant à la promenade. Un terrain de tennis et une piscine ont été ajouté au cours du XXe siècle. La propriété possède un caractère structurant et marqueur de l'espace public, notamment dans la perspective de la rue du Mont Verdun.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître (avec ses deux volumes), la maison de gardien, le mur d'enceinte.



5 Elément Bâti Patrimonial
24, rue Dellevaux

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : La Vallombreuse

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété appartient à un réseau de grandes propriétés qui ceinturent le bourg de Champagne-au-Mont-d'Or en partie nord et ouest.

- Située en limite de crête du vallon du ruisseau de Rochecardon, cette propriété se compose de plusieurs bâtiments : une maison de maître construite vers la fin du XIXe siècle (bâtiment d'époque Directoire construit sur une base plus ancienne en pisé, galets du Rhône et pierres rapportées), une gloriette, des dépendances ainsi que d'un parc composé d'une pelouse et de masses boisées dont la situation en bordure du vallon lui confère un cadre paysager de grande qualité.

- La maison est implantée en retrait d'alignement, parallèlement à la voie. Elle est entourée d'un parc paysager et bordée à l'est par la voie.

- La maison se compose d'un volume de type longère, développé sur trois niveaux dont un niveau de comble. Elle s'étend sur une dizaine de travées verticales et possède une architecture sobre, mais soignée. L'organisation en façade sur rue est tripartite, avec un volume en saillie au centre, marqué par une corniche surmontée d'un fronton droit. Un volet décoratif original à trois pans occupe le pignon sud, visible depuis l'espace public. La rénovation du bâtiment a obtenu un label par la Fondation du Patrimoine.

- On peut également noter la présence d'un pavillon au nord de la maison, implanté en front de rue, qui se démarque par sa toiture courbée avec une couverture en tuiles de type queue de castor. Ce bâtiment, qui s'apparente à une gloriette, est très perceptible depuis la rue du Mont Cindre. Il est prolongé au nord par des dépendances de facture modeste, implantées également à l'alignement de la voie et orientées sur le jardin.

- Le parc se développe à l'arrière de la parcelle, jusqu'au vallon de Rochecardon, en contrebas et est de fait peu perceptible depuis l'espace public puisque la parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, pisé et galets du Rhône. Au sud de la maison, le mur est percé d'un portail remarquable en pierre de taille.

- La propriété est très perceptible dans le paysage urbain et participe à la qualité du quartier ainsi qu'à l'identité communale.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le pavillon-gloriette, le mur d'enceinte et le portail.

6 Elément Bâti Patrimonial
2, rue professeur Pierre Marion

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Propriété la Malmaison

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété appartient à un réseau de grandes propriétés qui ceinturent le bourg de Champagne-au-Mont-d'Or en partie nord et ouest.

- A sa mort en 1984, le dernier propriétaire Napoléon Bullukian légua sa fortune à la fondation de France. Depuis la Malmaison est devenue le siège de la fondation Léa et Napoléon Bullukian et les bâtiments ont été transformés en plusieurs appartements.

- La propriété se compose de deux bâtiments distincts, organisés en L, à l'architecture sobre mais soignée :

< Un premier corps de bâti, tripartite s'est implanté le plus au sud, en retrait d'alignement. Il se compose de deux volumes organisés en L et développés sur deux niveaux, auxquels s'est greffé un troisième volume au nord. Il se démarque par une hauteur supérieure d'un niveau et par sa couverture en ardoises qui constitue un repère dans le paysage. La façade sur cour du volume le plus au sud est flanqué d'un puits en partie intégré.

< Un autre volume est présent au nord du premier, implanté en L avec un retour en front de rue. Il s'agit des anciennes dépendances dont une orangerie. Le volume se développe dans la longueur et sur deux niveaux et il est orienté principalement au sud.

- Un escalier permet de relier les deux terrasses qui précèdent ces bâtiments.

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, en partie surmonté de balustrades, qui structure le paysage de la rue. Il est percé d'un portail remarquable qui n'est pas d'origine, mais rapporté d'une autre propriété.

- Une vaste terrasse s'étend au sud de la demeure reposant sur d'importants murs de soutènement et le parc constitue un écrin englobant les bâtiments.

- La propriété est très perceptible dans le paysage urbain et participe à la qualité du quartier ainsi qu'à l'identité communale.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux bâtiments (maison et dépendances), le mur d'enceinte et le portail



7 Elément Bâti Patrimonial
26 avenue de Lanessan

Références

Typologie : **Maison des champs**

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment, intégré dans un tissu continu de bourg, est implanté en front de rue et en partie perpendiculairement à la voie. Cette implantation contraste avec les constructions environnantes et marque l'entrée de ville sud.

- Il se compose de plusieurs corps de logis construits en pierre (lecture des chainages d'angle et encadrement de baies) :

< Un corps principal, qui s'apparente par sa typologie à une maison des champs (développé sur trois niveaux et trois travées verticales, couvert d'une toiture à quatre pans) précédé par une cour ;

< Un corps se développe en retour, à l'arrière de la maison et parallèlement à la voie. Il s'étend sur deux niveaux seulement et trois travées verticales.

< Un ensemble de volumes annexes et secondaires complètent le tout en s'étendant dans la profondeur de la parcelle.

- Les bâtiments sont de facture modeste et d'origine semi-rurale.

- On peut noter la présence d'un pan de mur en pierre, situé avenue Lanessan et percé d'une porte piétonne.

- Cette propriété fait écho au bâtiment porteur de qualité, situé de l'autre côté de la voie (3 rue Jean-Claude Bartet). Les deux bâtiments constituent des marqueurs de l'entrée de ville sud.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison (avec ses deux volumes principaux sur rue) et le bout de mur avec porte.



8 Elément Bâti Patrimonial

18, rue Dominique Vincent

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est typique des constructions du début du XXe siècle. Construite sur une parcelle d'angle, en retrait d'alignement, elle est fortement perceptible dans le paysage du quartier.

- Elle se compose d'un volume principal de plan quasi carré, surmonté d'une toiture à quatre pans qui est rompue dans l'angle sud-ouest par une toiture pavillon d'une hauteur supérieure, couverte d'ardoises.

- Elle possède une architecture soignée avec de nombreux éléments de modénature (chainage d'angle, encadrements de baie, frontons et entablements moulurés, frise en céramique…) avec un mélange de styles architecturaux, néoclassique et Belle Epoque.

- Une extension contemporaine a été ajoutée en façade est.

- La maison est entourée d'un jardin, en partie boisé sur les extrémités. On peut noter la présence d'une petite dépendance au nord-est, avec ressauts de toiture.

- La parcelle est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une grille barreaudée.

- La maison bourgeoise participe à la qualité architecturale et paysagère du secteur.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



9 Elément Bâti Patrimonial
Chemin de St Didier

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Propriété Pila-Balaÿ / Domaine Champfleury

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Historique: Au XIXe siècle, le parc couvrait près de dix hectares et s'étendait jusqu'aux chemin de Saint-Didier-chemin des Rivières au nord et jusqu'au chemin de Creuse à l'est. A l'origine, il s'agissait d'une pépinière d'arbres qui a longtemps alimenté le parc de la Tête d'Or en essences rares. Le propriétaire, grand voyageur et passionné d'arbres exotiques a planté les plus belles variétés dans son parc. Une imposante maison bourgeoise (de type maison des champs) est édifiée dans le parc par la famille Pila, avec de nombreuses dépendances, dont une ferme, dit du Chalet, qui bordait la route de Saint Didier. A la mort de Simone Balaÿ, née Pila, le crédit agricole centre-Est acquiert la propriété Champfleury en 1979, pour y créer son siège régional.

Caractéristiques :

- La grande propriété est encore partiellement lisible aujourd'hui, par la présence d'une maison de maître et d'un parc qui s'étend tout autour, alternant entre masses boisées et espaces de clairières, malgré le lotissement de la partie ouest au profit du Crédit Agricole qui a construit ses bureaux en bordure de l'avenue Lanessan, masquant ainsi la perception du parc depuis l'espace public.

- La maison de maître est implantée au cœur du parc, en limite de crête du vallon de Rochecardon. Elle se développe sur un plan rectangulaire avec une légère saillie d'un volume en tour dans l'angle nord-est. La maison s'élève sur trois niveaux et cinq travées en façades principales (contre trois en façades latérales). Elle est couverte d'une toiture à quatre pans en tuiles, avec un ressaut de toiture au niveau du volume-tour. Elle possède une architecture soignée, présentant des éléments de modénature et d'architecture (bandeau, entablement, fronton, clé, corniche, garde-corps ouvragés…). Le bâtiment est précédé d'une terrasse à balustrade en partie est.

- Le parc possédait les caractéristiques des parcs paysagers réalisés à cette époque. Certains éléments sont encore partiellement lisible, comme le jeu de cours et contre-courbes dessinant des allées à partir desquelles des percées visuelles étaient mises en scène ; le rapport à l'eau avec la permanence d'un unique bassin en creux de vallon, mis en valeur par quelques enrochements artificiels ; le potager, autrefois situé dans l'angle nord-ouest a aujourd'hui disparu.

- Une partie du mur d'enceinte d'origine est encore lisible en partie est, le long du chemin de la Creuse. Cette propriété est un élément identitiare de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le mur chemin de la Creuse



10 Elément Bâti Patrimonial

15, rue Louis Juttet

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en retrait d'alignement de la rue Juttet, ancienne route qui menait d'Ecully à Champagne et en limite latérale est.

- Elle possède un plan en T, avec un volume principal sur lequel est greffé un volume en tour, en façade nord. Celui-ci possède un étage supplémentaire, qui sert de belvédère comme en témoignent les larges baies. L'ensemble est couvert de toitures à quatre pans en tuiles.

- Cette maison s'apparente au style des villas du début du XXe siècle. Elle possède une architecture soignée et présente des détails de modénature (chainage d'angle, encadrement des baies, entablement, bandeau…).

- L'accès se fait depuis l'avenue Juttet, qui est bordée par un mur en pierre percé d'un portail.

- La maison est entourée d'un jardin végétalisé et possède un cèdre très perceptible depuis l'espace public, situé à l'ouest de la parcelle.

- Elle s'inscrit dans un ensemble de propriétés qui annoncent l'entrée dans le bourg de Champagne et participent à la qualité du quartier.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



11 Elément Bâti Patrimonial

10, rue Louis Juttet

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en fond de parcelle, en retrait d'alignement de la rue Juttet, ancienne route qui menait d'Ecully à Champagne et en limite latérale est.

- Elle possède un plan légèrement en L, avec un volume en saillie à l'est. Il possède également un étage supplémentaire. L'ensemble est couvert de toitures à quatre pans en tuiles.

- Cette maison s'apparente au style des villas du début du XXe siècle. Elle possède une architecture sobre mais soignée et présente des détails de modénature (encadrement des baies, entablement, bandeau, corniche…).

- L'accès se fait depuis l'avenue Juttet, qui est bordée par un mur en pierre percé d'un portail et d'une porte piétonne.

- La maison est entourée d'un jardin végétalisé et possède un cèdre très perceptible depuis l'espace public, situé au sud de la parcelle.

- Elle s'inscrit dans un ensemble de propriétés qui annoncent l'entrée dans le bourg de Champagne et participent à la qualité du quartier.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le mur bordant la rue Juttet.



12 Elément Bâti Patrimonial
66, avenue de Lanessan

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est située en front de rue, sur une parcelle d'angle. Par sa situation, sa volumétrie et son architecture, elle est remarquable dans le paysage urbain. Elle constitue un repère sur le linéaire de la rue, s'insérant dans un environnement bâti plus simple.

- Elle possède un plan en L, avec un volume central mis en valeur par un pan coupé et une différenciation du système de toiture. Il possède également un étage supplémentaire, aménagé sous comble. L'ensemble est couvert de toitures à deux pans en tuiles, tandis que la toiture centrale, polygonale, possède une couverture en ardoises, surmontée d'un épi de faitage en zinc.

- Cette maison possède un style architectural typique de la fin du XIXe siècle-début du XXe siècle. Elle présente une architecture sobre mais soignée et des détails de modénature, notamment sur le volume central (encadrement des baies, fronton, bandeau, corniche…).

- La maison se développe au premier rang d'une parcelle qui s'étend dans la profondeur, où se développe un jardin arboré clos par un mur en mâchefer et soubassement en pierre.

- Elle fait écho à une propriété de qualité située de l'autre côté de la rue Joannès Chos et participent ensemble à la qualité de l'avenue de Lanessan,

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



13 Elément Bâti Patrimonial
68, avenue de Lanessan

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est située en retrait d'alignement, sur une parcelle d'angle. Sa façade principale est orientée sur la rue J. Chol. Par son implantation, sa volumétrie et son architecture, elle est remarquable dans le paysage urbain. Elle constitue un repère sur le linéaire de l'avenue de Lanessan, s'insérant dans un environnement bâti plus simple.

- Elle possède un plan massé quadrangulaire, avec un ressaut de toiture en façade nord-ouest et un volume en saillie au sud-est, mis en valeur par une toiture pavillon. Il possède également un étage supplémentaire, aménagé sous comble. L'ensemble est couvert de toitures à deux pans en tuiles, tandis que la toiture-pavillon possède une couverture en ardoises, surmontée d'épis de faitage en zinc.

- Cette maison possède un style architectural typique de la fin du XIXe siècle-début du XXe siècle. Elle présente une architecture soignée et des détails de modénature (encadrement des baies, fronton, bandeau, corniche, marquise, garde-corps en ferronnerie ouvragée, perron…).

- Un volume annexe, surmonté d'une toiture à pan unique peu qualitative, a été greffé à la façade nord.

- Un jardin entoure la maison et quelques masses boisées sont présentes dans les angles de la parcelle. Deux tilleuls, notamment, créent une mise en scène de la façade sur la rue Chol.

- La parcelle a été divisée et a vu la construction à l'est d'une maison à l'architecture contemporaine.

- La parcelle est circonscrite par un mur bahut avec une clôture en ferronnerie, semi-festonnée. Un portail, de facture soignée, est situé sur le pan coupé, au carrefour des deux voies.

- Elle fait écho à une propriété de qualité située de l'autre côté de la rue Joannès Chos et participent ensemble à la qualité de l'avenue de Lanessan.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le mur



14 Elément Bâti Patrimonial
12, rue Dominique Vincent

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété construite par la famille Cambefort vers 1906, possède un écrin vert qui se développe à l'arrière de l'avenue principale. Elle s'inscrit dans un réseau de propriétés qui participent à la qualité paysagère et patrimoniale de la commune.

- Elle se compose d'une maison de maître, développée sur deux niveaux et étendue dans la longueur, avec des jeux de volumes en saillie. Elle possède un style architectural éclectique, typique du début du XXe siècle. La maison présente une architecture sobre mais soignée. Elle est également couverte d'une toiture en tuiles présentant un fort débord.

- Le parc se développe à l'est de la parcelle et est perceptible depuis l'espace public principalement dans l'axe du portail. Il communique avec les parcs des propriétés voisines, qui appartenaient à l'origine à la même famille.

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre surmonté d'une couvertine et d'une grille métallique barreaudée. Il est percé d'un portail à piles en briques, agencées selon un motif décoratif. Le mur est doublé de hauts arbres qui marquent le paysage de la rue.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur et le portail



15 Elément Bâti Patrimonial

9, rue Dellevaux (parcelles 249-266-269-270)

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Propriété Cambefort

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété construite par la famille Cambefort s'inscrit dans un réseau de propriétés qui participent à la qualité paysagère et patrimoniale de la commune. Elle fait écho à la propriété plus à l'est, qui appartenait à la même famille, dont l'entrée se situe rue D. Vincent.

- La propriété s'étendait autrefois jusqu'à la rue Dellevaux, à l'est comme au sud. Le parc paysager a été en partie loti et la propriété divisée.

- Elle se compose d'une maison de maître, implantée au cœur du parc, à l'est de l'entrée ; de dépendances, plutôt localisées à l'ouest de l'entrée et d'une maison de gardien, implantée en très léger retrait d'alignement et perpendiculairement à la rue Dellevaux, marquant ainsi l'entrée dans le domaine.

< La maison de maître se développe sur un plan s'apparentant à un T, avec des jeux de volumes. Ceux situés le plus à l'ouest possède un niveau supplémentaire sous comble, tandis que le corps principal s'élève sur seulement deux niveaux. L'ensemble est couvert de toiture à deux pans en débord, couverte d'ardoises, avec des variations selon les volumes : des ressauts de toiture sur la partie est, une demi-croupe pour la partie centrale et enfin une toiture en pavillon, pour la partie en saillie à l'ouest. La maison possède un style architectural éclectique, typique du début du XXe siècle. Elle présente une architecture sobre mais soignée (entablement, triptyque de baies, bandeau, habillage bois en partie haute des volumes les plus à l'ouest, avec motif de crénelage…).

< La maison de gardien, annonce la présence de la grande-propriété depuis l'espace public. Elle se développe sur deux niveaux, une travée de largeur en façade latérale contre deux en façade principale. Elle possède une architecture soignée (chainage d'angle, encadrement des baies, entablement, lucarne avec motif trilobé…). Elle est coiffée d'une toiture à deux pans et demi-croupe en débord et couverte de tuiles. Elle est précédée d'un bout de mur en pierre qui témoigne de l'ancien système de clôture.

< Les dépendances sont peu visibles depuis l'espace public. Implantées parallèlement à la voie, au coeur du parc, elles se composent de plusieurs volumes connectés entre eux.

- Le parc paysager n'est plus très lisible aujourd'hui, les courbes et contre-courbes ayant notamment disparues. Toutefois les clairières et boisements de qualité contribuent à la qualité environnant la maison. Il communique avec les parcs des propriétés voisines, qui appartenaient à l'origine à la même famille.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, la loge de gardien et la partie de mur qui la précède



16 Elément Bâti Patrimonial
88, avenue de Lanessan

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée à l'alignement, perpendiculairement à la voie sur une parcelle d'angle, ce qui lui confère une forte visibilité depuis l'espace public.

- Cette maison, d'origine rurale, s'apparentant à une maison des champs de plus grandes dimensions, se développe sur deux niveaux et six travées verticales en façade principale, contre deux en façade latérale. Elle est coiffée d'une toiture à trois pans, couverte de tuiles.

- De facture modeste, elle présente tout de même quelques détails notables : encadrements de baies en pierre, décor de chainages d'angle, marquise…

- La parcelle est en partie circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, surmonté d'une couvertine en tuiles.

- La parcelle possède de nombreux boisements de qualité, très perceptibles depuis l'espace public et participant à la qualité paysagère de l'avenue de Lanessan. Ils sont principalement localisés dans la partie sud de la parcelle.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le mur



17 Elément Bâti Patrimonial
42, avenue de Lanessan

Références

Typologie : **Maison de ville**

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble se compose de deux bâtiments implantés en front de rue, perpendiculairement à la voie et sur une parcelle d'angle, ce qui lui confère une forte visibilité dans le paysage urbain.

- Il est constitué de deux pavillons symétriques, reliés entre eux par un mur ouvrant sur une cour commune, percé d'une porte piétonne. Ils s'élèvent sur deux niveaux, dont le rez-de-chaussée est occupé par des commerces et se développent respectivement sur deux travées verticales. Le volume le plus au nord, est de moindre longueur. Il est doublé d'un bâtiment, légèrement plus en débord sur la voie.

- De facture modeste, ils sont construits en appareillage de pierres, laissé apparent, avec encadrements en pierre de taille et arcs de décharge en brique. Les façades principales sont orientées côté cour (façade quasi borgne sur la rue Dellevaux). Une croix de chemin en pierre dorée est intégrée à la façade nord. Elle est posée sur un socle demi hors-oeuvre, qui porte une dédicace, en partie lisible.

- Par son implantation et sa volumétrie, cet ensemble bâti s'apparente à un ancien relais de poste ou une auberge, autrement dit à un bâtiment ayant une activité de passage liée à la vocation routière de l'ancienne route nationale 6.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti, le mur et le rapport à la cour.



18 Elément Bâti Patrimonial

3, rue Jean-Claude Bartet

Références

Typologie: Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette maison s'étend sur toute la largeur de l'ilot, communiquant ainsi entre l'avenue de Lanessan et la rue Jean-Claude Bartet. Elle est implantée perpendiculairement aux voies et est légèrement surélevée par rapport au niveau de la rue, en raison du relief. Elle se développe ainsi sur trois niveau côté rue J.-C. Bartet contre quatre niveaux avenue de Lanessan. Elle s'appuie au nord contre un tissu continu, tandis qu'au sud de la parcelle se développe un espace végétalisé.

- Le bâtiment est de facture relativement modeste et d'origine semi-rurale. Il se développe sur quatre travées verticales en façade principale et une unique travée en façade latérale.

- Le jardin, en partie boisé, se développe au sud de la maison. Il est circonscrit par un mur d'enceinte en pierre, faisant office de soutènement avenue de Lanessan, percé d'une porte piétonne à jambage en pierre de taille. Rue Bartet, le mur est percé d'un portail en ferronnerie.

- Cette propriété fait écho au bâtiment porteur de qualité, situé de l'autre côté de la voie (26, avenue de Lanessan). Les deux bâtiments constituent des marqueurs de l'entrée de ville sud.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, les parties de murs (percées ponctuelles possibles) et le portail rue Bartet.

19 Elément Bâti Patrimonial
23, rue Dellevaux

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise se compose de trois corps de logis, qui se succèdent perpendiculairement à la rue, dans la profondeur de la parcelle :

< le premier, à l'ouest, correspond au corps de logis principal qui s'apparente à une maison bourgeoise élevée sur trois niveaux et deux travées sur chaque façade. Il est coiffé d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles. La maison possède une architecture sobre mais soignée et présente des éléments de modénature et de décors.

< un bâtiment perpendiculaire prolonge la maison. Il s'élève sur trois niveaux (dont un sous comble) et quatre travées verticales. Il est coiffé d'une toiture à deux pans, couverte de tuiles. Il présente une architecture soignée et quelques éléments de modénature et décors qui viennent animer la façade.

< enfin, un troisième bâtiment s'implante en front de rue. Il se développe sur deux niveaux, en léger retrait d'alignement par rapport au corps central de la maison. Il se démarque par un ressaut de toiture et des consoles en bois. Il est prolongé par un volume triangulaire de plain-pied, qui vient longer le mur d'enceinte et qui est surmonté en son centre d'une surélévation, d'une travée de large.

- La maison s'inscrit sur une grande parcelle boisée, qui s'étendait à l'origine plus à l'est, avant la création de la rue du Mont Verdun. La propriété était autrefois entourée de terres agricoles qui ont disparu au profit de maisons individuelles.

- Le mur d'enceinte est percé d'un portail remarquable, constitué de jambages, linteaux et bouteroues en pierre ainsi que de vantaux pleins en bois. Une porte piétonne est attenante au portail. Une partie du mur est percée par un système de grilles en serrurerie. Le mur est doublé par une végétation débordante sur l'espace public, dont de la glycine.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison (avec ses trois corps de logis), le mur, le portail et la porte



20 Elément Bâti Patrimonial
1, avenue de Lanessan

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : La Voutillière

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété s'est implantée dans le vallon de Rochecardon, au cœur d'un axe de développement paysager de grande qualité. Elle est implantée dans la pente, en contrebas de l'avenue Lanessan et est donc peu perceptible depuis l'espace public.

- Cet ensemble bâti est constitué de deux corps de bâtiments principaux séparés entre eux par un mur d'enceinte. Ils possèdent chacun des volumétries différentes qui s'adaptent à la pente :

< A l'ouest, se situe une maison bourgeoise mansardée, développée selon un plan en L. Elle se développe sur trois niveaux, le dernier sous combles. Elle possède une architecture soignée avec quelques détails notables : encadrement des baies, bandeau, corniche, lucarnes à fronton, marquise, toiture en ardoises, jardin d'hiver avec verrière… En raison de son implantation dans la pente, elle possède une hauteur beaucoup plus importante au nord (cinq niveaux). Au sud, elle est précédée par une petite cour, fermée à l'est par le haut mur mitoyen borgne.

< A l'est se développe un autre ensemble bâti plus complexe qui s'organise autour d'une autre maison bourgeoise mansardée organisée plus ou moins en U autour d'une cour et dont la façade principale est orientée à l'est. Elle présente également des détails de modénature : encadrement des baies, bandeau, frontons semi-circulaires et triangulaire au-dessus des lucarnes… Au sud, un volume de moindre hauteur est accolé. Il est surmonté d'une toiture à deux pans avec feston en bois.

- L'ensemble est entouré par des boisements qui constituent un écrin paysager remarquable.

- La parcelle est close sur l'avenue de Lanessan par un mur d'enceinte à appareillage en pierre qui annonce la présence de la propriété en contrebas.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti et le mur avenue de Lanessan



21 Elément Bâti Patrimonial
Avenue de Champagne

Références

Typologie : **Cheminée, château d'eau, objet signal**

Nom : Château d'eau de la Duchère

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce château d'eau, dit château d'eau de la Duchère bien qu'il soit implanté sur la commune de Champagne-au-Mont-d'Or, en lisière de la commune de Lyon, est un élément marqueur du paysage.

- Il a été réalisé en 1967 par François-Régis Cottin et l'ingénieur Nicolas Esquillan, simultanément à la construction du quartier éponyme situé à côté.

- D'une hauteur de 40 mètres, il possède un réservoir de 2 000 m3.

- Il possède une architecture remarquable, en béton précontraint, qui est unique dans l'agglomération avec son style végétal qui s'incarne par une pile composée d'une dizaine de piliers soutenant une coupole aux formes végétales.

- Cet élément bâti constitue un repère dans le paysage, étant très perceptible. En 2003, il a obtenu le label « Patrimoine du XXe siècle ».

Prescriptions

Elément à préserver : le château d'eau

22 Elément Bâti Patrimonial

21 avenue de Lanessan

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se compose d'une maison de maître et d'une dépendance et d'un parc dont seule une partie a été conservée puisqu'il a été loti par un collectif à l'ouest, un parking à l'est.

- La maison bourgeoise est implantée en milieu de parcelle, en limite latérale nord. Elle est orientée nord/sud. De volume rectangulaire, la maison se développe sur trois niveaux et trois travées verticales et possède une mise en valeur des travées centrales par un traitement différencié de la toiture. En effet la maison est couverte d'un toit à quatre pans en tuiles, avec deux lucarnes sur les façades principales. Celle située en façade sud, correspondant à la façade principale, est mise en valeur par une toiture en ardoises.

- La maison possède une architecture soignée et présente des éléments de modénature et d'architecture (chainage d'angle, encadrement des baies, corniche, marquise…).

- La dépendance est implantée en front de rue, parallèlement à la voie. Elle se développe sur deux niveaux et deux travées verticales. Elle possède une architecture soignée avec des éléments de décors : encadrements bichromes, bandeau, chainage d'angle, feston de toiture en bois…

- La parcelle est circonscrite à l'est par un mur d'enceinte à appareillage en bois, percé d'un portail composé de deux piles en pierre à bouteroues, flanquant deux vantaux semi-ajouré en ferronnerie. Le portail est accompagné d'une porte piétonne de même facture.

- L'entrée est mise en scène dans l'axe du portail par deux arbres qui marquent l'entrée dans la propriété.

- La partie du parc restante est plantée de plusieurs boisements de qualité qui marquent l'espace public.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, la dépendance sur rue et la partie de mur avec le portail et la porte.



23 Elément Bâti Patrimonial
17, rue de Mairie

Références

Typologie : **Villa**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se situe dans un ensemble bâti de qualité. Elle se compose d'une maison de maître implantée dans un écrin boisé.

- Le bâtiment se compose d'un volume de plan massé, développé sur trois niveaux dont le dernier sous comble ainsi que sur trois travées verticales en façade principale et deux en façade latérale. Elle est surmontée d'une toiture à quatre pans, couverte d'ardoises et ponctuée en façade est de trois lucarnes

- La maison possède une architecture soignée avec un travail de bichromie qui mettent en valeur les éléments de modénature et de décor : encadrement des baies, bandeau, corniche, perron…). Le soubassement est constitué d'un appareillage de pierre

- Le jardin se développe tout autour de la maison et possède des boisements qui s'imposent dans le paysage par leurs hauteur et qualité.

- La parcelle est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une grille barreaudée, doublée d'une haie végétalisée. Le mur est percé d'un portail implanté en retrait d'alignement.

- La volumétrie et l'architecture de ce bâtiment ainsi que son insertion au cœur d'un écrin paysager confère un caractère particulier à cette propriété qui contribue à la qualité du quartier.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître et le mur



24 Elément Bâti Patrimonial
Chemin du Bois/ Chemin de Saint-Didier

Références

Typologie : **Annexe et dépendances d'une propriété**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété intercommunale est située sur les communes de Saint-Didier-au-Mont-d'Or (maison de maître, dépendances principales, parc) et en partie sur Champagne-au-Mont- d'Or, qui possède l'entrée principale à la propriété (qui s'incarne par la présence d'un portail et d'une loge de gardien).

Champagne au-Mont-d'Or : L'entrée à la propriété est marquée par la présence d'un pavillon de gardien. Le bâtiment se développe sur deux niveaux et une travée verticale sur chaque façade. Il est couvert d'une toiture à quatre pans en tuiles. Il est composé d'un appareillage en pierres et de chainages d'angle en pierre de taille. Il possède une architecture soignée (frises de briques, encadrements de baies de pierre de taille, chaînages). Deux autres volumes secondaires de moindre qualité sont adossés à l'ouest.

- Le pavillon est accompagné à l'est d'un portail aux piliers de pierres sculptées, flanqué de deux portes aux encadrements moulurés. Les vantaux du portail sont en ferronnerie ouvragée sans festonnage, tout comme les vantaux des portes piétonnes qui sont de même facture.

Saint-Didier-au-Mont-d'Or : La propriété présente les caractéristiques suivantes :
- Elle se compose d'une maison de maître avec des dépendances, implantées au sein d'un grand parc boisé ;
- Corps de bâti principal en T, auquel viennent se greffer aux angles sud-est, sud-ouest et nord-ouest, des tours carrées, en léger ressaut ; présence d'un avant- corps central en façade sud couronné d'un fronton triangulaire ; galerie couverte en façade sud faisant balcon ;
- Elle possède une modénature soignée avec : chaînages d'angle à joints creux, bandeaux filants soulignant l'étagement, encadrements de baies, toitures mansardées d'ardoises, oculis, linteaux moulurés ;
- Présence, au nord, de dépendances en U autour d'une cour ; aile nord abrite une grange ouverte sur la cour et est flanquée de deux tourelles d'angles carrées, aisseliers sculptés ; la façade de l'aile sud est percée de hautes baies en arc en plein cintre ; modénature soignée également : corniche moulurée, balustrades, chaînages d'angle à joints creux ; Présence d'un portail donnant accès à la cour, à l'encadrement de pierres de taille, bouteroues ;
- Propriété close par un mur d'enceinte de soutènement ;

Intercommunalité : La propriété est circonscrite par un mur à appareillage en pierres. Cet ensemble marque le paysage urbain de façon prononcée, par sa qualité architecturale qui contraste dans un environnement très naturel.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison (Saint-Didier-au-Mont-d'Or), dépendances, mur d'enceinte (sur les deux communes) et portail (Champagne-au-Mont-d'Or).

25 Elément Bâti Patrimonial

12, rue Dellevaux

Références

Typologie: Maison des champs

Nom : La Recouvrance

Valeurs :

- Mémorielle
- Sociale et d'usage



Caractéristiques à retenir

Contexte

L'ensemble bâti « La Recouvrance » est une ancienne œuvre d'aide protestante pour jeunes filles convalescentes. La propriété est construite entre 1825 et 1846. A la fin du XIX^{e} siècle, elle est mise à disposition de l'œuvre par la famille Cambefort afin d'y accueillir vingt-quatre enfants. L'œuvre fusionne ensuite avec la société des "orphelines protestantes", reconnue d'utilité publique en 1932. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'œuvre cache des fillettes israélites sous un faux nom. Elle est fermée en 1954, n'étant plus aux normes. Jusqu'au milieu des années 1960 la propriété possède un vaste parc, loti par la suite.

Description

L'ensemble bâti est implanté en retrait de voirie, hormis un volume secondaire implanté perpendiculairement à la rue et à l'alignement. Il se situe au sein de deux parcelles en lanière jumelées. Les bâtiments sont précédés par une cour relativement minérale et sont accompagnés par un jardin au sud. La perception de continuité bâtie est assurée par un mur bahut bas surmonté d'une clôture légère situé sur la limite latérale nord. L'ensemble se compose de trois volumes :

Deux volumes principaux de base quadrangulaire accolés, implantés en retrait de voirie, parallèlement à la rue. Celui situé le plus à l'est constitue le volume principal, le second plus à l'ouest étant une dépendance de moindre hauteur.

Un autre volume secondaire en longueur se situe perpendiculairement à la rue.

Le volume principal possède une architecture simple, sans modénature ni décor, se développant sur trois niveaux et trois travées.

Le deuxième volume, de plain-pied, est accolé à l'ouest du volume principal et possède une valeur fonctionnelle. Il est percé tout à l'ouest sur la façade nord, d'un portail à vantaux en bois.

Enfin, le troisième bâtiment, probablement construit ultérieurement aux deux premiers, se développe en longueur sur un unique niveau et vient en partie recouvrir la façade du bâtiment principal, au niveau de la travée est du rez-de-chaussée ; il est ainsi connecté au niveau de l'emplacement de l'ancienne baie. Il possède sept travées, chacune percée de façon régulière d'une unique fenêtre, hormis les extrémités ajourées par des portes. Il possède un toit à pan unique tandis que les autres bâtiments sont couverts d'une toiture à deux pans en tuiles rouge.

Des volets en bois, peints en vert, à double battants avec un motif de triptyque ajouré en partie haute, que l'on retrouve sur des photos d'archives datées de 1846, apportent une cohérence à l'ensemble bâti et du rythme en façade.

L'ensemble bâti porte une forte valeur mémorielle pour la commune, par son histoire et son lien à la communauté protestante. Le jardin, développé à l'arrière, participe à la qualité de l'ensemble tandis que le vide offert par la cour contribue à la mise en valeur des bâtiments depuis l'espace public.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti

26 Elément Bâti Patrimonial
2, rue Jean-Marie Michel

Références

Typologie: Maison des champs

Valeurs :

- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

< La propriété est datée de la fin du XIX^{ème} siècle ou du début du XX^{ème} siècle.

< La maison s'implante en milieu de parcelle, à l'angle sud-ouest de la place Ludovic Monnier. Sur la rue Jean-Marie Michel, une perception de continuité bâtie est assurée entre les propriétés par une succession de murs de clôture pleins, à laquelle participe cette propriété dont le mur est situé au nord de la maison et présente un pan coupé au nord-ouest.

Le bâtiment, de plan carré, se caractérise par ses dimensions, mises en valeur par le recul d'alignement le rendant particulièrement perceptible au sein de l'espace public : il se développe sur trois niveaux et trois travées sur les façades est et ouest, surmontés d'une couverture à quatre pans en tuiles rouge. Cette typologie s'apparente à celle des maisons des champs. Le bâtiment possède une architecture simple et soignée, relativement dénuée de décors et d'éléments de modénature. La maison est composée d'un ensemble de baies hautes, rectangulaires et régulières, hormis au premier niveau où les baies sont légèrement plus larges, le tout composant ainsi une façade harmonieuse. Les fenêtres sont marquées par des appuis en saillie.

La maison est accessible en façade principale à l'est par un perron à double volées à balustrade, qui marque l'accès à une porte d'entrée avec encadrement mouluré et linteau en saillie, seuls éléments de décors de l'ensemble.

< Le mur de clôture est percé, au nord, par un portail en ferronnerie semi-ajouré et un portillon de même facture. Il permet un accès au jardin, qui se compose d'arbres de qualité, remarquables depuis l'espace public, participant largement à la mise en valeur de l'ensemble et qui offrent une aération au sein de l'espace public.

< La maison est un marqueur du paysage urbain par son implantation, ses dimensions et le jardin arboré au sein duquel elle s'inscrit et qui participe à la qualité de la rue.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



27 Elément Bâti Patrimonial

21, rue Dominique Vincent

Références

Typologie: Corps de ferme

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

L'ensemble rural a été construit seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Autrefois entouré de terres agricoles développées sur l'ilot et en partie loties, il est aujourd'hui cerné d'un espace non bâti contribuant à sa mise en valeur dans le paysage urbain.

Cet ensemble marque le paysage urbain par son organisation rurale typique avec ses deux volumes parallèles, implantés perpendiculairement à la voie Dominique Vincent et séparés entre eux par une cour minérale :

- Un volume au nord, qui se déploie en longueur et correspond à un corps de ferme.
- Un volume au sud, qui se déploie en longueur et correspond à une dépendance.

Les deux volumes possèdent une architecture rurale simple, sans éléments de décor ou de modénature. Ils possèdent une architecture traditionnelle en pierre et pisé enduit et présentent leurs façades principales côté cour.

Le corps de ferme se développe sur deux niveaux tandis que la dépendance est plus basse d'un niveau. Les deux bâtiments sont couverts d'une toiture à deux pans en tuiles. Ils se composent d'un ensemble de baies hétéroclites aux dimensions diverses, typique d'une architecture rurale ancienne et fonctionnelle,

Une perception de continuité bâtie est assurée sur la rue D. Vincent par un mur de clôture, élément marqueur du paysage urbain : il cerne les limites de la parcelle à l'est de l'ensemble. Il est haut et plein, se compose de moellons équarris et est couronné par une couvertine à deux pans en tuiles. Le reste de la parcelle est fermée par une clôture grillagée offrant des vues sur la propriété

Le mur de clôture donnant accès à la cour est percé à l'est par un portail, typique d'une ancienne architecture rurale : avec encadrement composé de pierres, d'un linteau en bois et d'un auvent en tuiles. Il est également constitué de deux vantaux en ferronnerie semi-ajourés, suivi au nord d'une porte aux caractéristiques similaires.

La cour est close de toute part et également percée à l'ouest par un portail à piles en pierre et grille métallique ajourée. Elle sert aujourd'hui pour le stationnement des véhicules.

La propriété est également ponctuée au nord du volume principal par plusieurs arbres qui contribuent à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public.

L'ensemble rural marque le paysage urbain par son architecture qui témoigne d'anciennes activités agricoles, d'anciens usages et modes d'habiter.

Prescriptions

Eléments à préserver : ensemble bâti, mur de clôture et portails



28 Elément Bâti Patrimonial

8, rue Dellevaux

Références

Typologie: Annexe et dépendance d'une propriété

Valeurs :

- Mémorielle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Contexte

Il semble que l'ensemble bâti que concerne cet EBP soit un ancien relai de chasse.

Description

La propriété, très peu visible depuis la rue, se compose d'un ensemble de bâtiments intégrés au sein d'un jardin paysagé dont une partie du bâti est connectée au front de rue, perpendiculairement à la voirie.

L'ensemble bâti se compose de plusieurs volumes : un ensemble bâti principal au nord de la propriété, implanté perpendiculaire à la rue et un ensemble plus récent au sud (construit dans les années 2000) formant un L au milieu de la parcelle et de moindres qualités.

La partie principale connectée à la voie se compose de deux bâtiments qui se développent sur deux niveaux : le volume nord est couvert par un toit en ardoise, très perceptible depuis l'espace public. Il se compose de cinq pans irréguliers, en léger débord, surmonté d'épis de faitage à girouette, tandis que le volume au sud est couvert par un toit en tuiles rouge à cinq pans irréguliers également dont un dessinant un pan coupé au nord-ouest.

L'ensemble est très peu visible depuis la rue, hormis la façade latérale nord du volume nord qui est aveugle.

L'ensemble bâti est précédé par une cour minérale, fermée par un mur d'enceinte haut et plein surmonté d'une couvertine en tuiles à pan unique. Le mur est doublé de plusieurs hauts boisements qui participent à la qualité de l'espace public

La propriété est implantée au sein d'un jardin paysagé qui possède des boisements remarquables, qui participent largement à sa mise en valeur.

Prescriptions

Eléments à préserver : volume principal et mur de clôture



29

Elément Bâti Patrimonial

7, rue Jean-Marie Michel

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :
- Sociale et d'usage
- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette maison cossue s'implante en fond de parcelle dans un ilot composé de plusieurs maisons de maître, générant un paysage de qualité et témoignant du développement résidentiel bourgeois des abords du bourg à la fin du 19e siècle, début du 20e siècle.

- Si la maison n'est pas perceptible depuis la rue Jean-Marie Michel en raison de son retrait d'implantation et étant précédée par une masse végétale conséquente, on la perçoit en revanche depuis la rue de la Mairie, étant mitoyenne du parc public des Loustics.

- La maison présente un volume quasi cubique, se développant sur deux niveaux et un niveau de combles et trois travées en façade principale. Elle possède une architecture simple et soignée. Elle est couverte d'une toiture à trois pans en tuiles (originellement rouges, aujourd'hui grises), qui présente un ressaut de toiture en travée centrale de la façade principale laquelle est orientée à l'ouest. En revanche la façade à l'est est borgne.

- Une masse arborée précède la maison participant grandement à la qualité paysagère de la rue en raison de sa forte perception dans l'espace public.

- La parcelle est circonscrite sur rue par un mur en pierre non enduit. Deux piles en pierre de taille avec bouteroues métalliques cadrent un portail en métal.

Prescriptions

Eléments à préserver : La maison et le mur sur rue



30

Elément Bâti Patrimonial

9, rue Jean-Marie Michel

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :
- Sociale et d'usage
- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

Cette maison de maître s'implante en fond de parcelle dans un ilot composé de plusieurs maisons de maître, générant un paysage de qualité et témoignant du développement résidentiel bourgeois des abords du bourg à la fin du 19e siècle, début du 20e siècle, particulièrement sur la rue Juttet, ancienne route qui menait d'Ecully à Champagne.

Si elle est aujourd'hui fortement perceptible depuis la rue Louis Juttet c'est en raison de la démolition d'un ensemble bâti qui était autrefois situé à l'angle de l'ilot et qui a depuis été remplacé par le parking de l'Aqueduc.

La maison possède un plan en L, avec une tour intégrée en son centre. Elle s'élève sur trois niveaux dont le dernier sous-comble et possède une travée sur chaque façade.
Elle est couverte d'une toiture en ardoises à deux pans sur chaque volume, hormis la tour qui est présente une toiture octogonale avec épis de faitage en zinc.

Elle possède une architecture simple et soignée, avec des éléments notables comme les encadrements de baie, le bandeau, des entablements, un fronton triangulaire, les grilles en serrurerie de la porte d'entrée, de la rampe d'escalier, une porte en bois massif… Les occultants sont constitués de volets pliants métalliques à persiennes.

Deux volumes secondaires de moindres dimensions sont greffés en façade ouest.

Une masse arborée précède la maison contribuant grandement à la qualité paysagère de la rue.

La parcelle est circonscrite sur rue par un mur en pierre non enduit. Deux piles en pierre de taille cadrent un portail en métal, flanqué au nord d'un portillon de même facture.

Prescriptions

Eléments à préserver : La maison et le mur sur rue

